

Le journal de la commune
www.aywaille.be

N°180
mars



2022
46^e année



Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?

Ouverture de notre nouvelle résidence-services en mai 2022



MAISON DE REPOS ET DE SOINS & RÉSIDENCE-SERVICES



Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes
Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais
Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant thérapeutique...

Espace dédié aux personnes désorientées



LE JARDIN DES CHANTOIRS

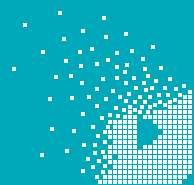
AYWAILLE

Square Philippe Gilbert, 2
4920 Remouchamps-Aywaille

04/247.70.70

info@chantoirs.be

www.chantoirs.be



unimédia

EDITIONS | MULTIMEDIA

Est désormais
multimédia! **100%**

Unimédia est le **leader wallon** en matière
de guides de proximité financés par la publicité :

- guides et bulletins d'informations **communales**;
- annuaires commerciaux (**Guides Vlan**);
- brochures d'accueil des patients d'**hôpitaux**.

Confiez votre image à un partenaire
sérieux et fiable.



📍 Rue Joba 9 – 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 – 6224 Fleurus
☎ 04 224 74 84
🌐 www.uni-media.be
📘 UNImédia Editions Multimédia
📞 Contact : Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be

LE MOT DU BOURGMESTRE

C'est avec un sentiment étrange que je rédige ces quelques lignes. Depuis quelques jours, nous aspirons à réduire à sa plus simple expression toutes les mesures COVID, auxquelles nous étions tous contraints. Cette date du 7 mars 2022 devrait être pour tous les belges un événement qui nous permet de revoir de beaux sourires sur les visages de tous ceux que nous côtoyons, et aussi de mettre fin à toutes ces contraintes que la grande majorité tentait de respecter au mieux.

Malheureusement, cette nouvelle réjouissante passe au second plan depuis fin février. Cette Europe que l'on croyait si forte et si stable est en train de vaciller suite aux ambitions démesurées d'un seul homme. Comment rester insensible face à cette détresse de familles ukrainiennes déchirées, qui abandonnent parfois tout pour préserver ce qui leur reste, leur vie ? Comment justifier ces larmes d'enfants qui doivent abandonner leur papa pour ne plus subir ces bombardements qu'ils ne supportent plus ?

De nombreux aqualiens ont manifesté leur soutien au peuple Ukrainien. La Commune a voulu réagir en étant le lien, afin de coordonner ce bel élan de générosité qui nous rappelle les tristes événements de juillet 2021.

Si vous souhaitez venir en aide à ces populations dévastées, n'hésitez pas à nous le communiquer via info@aywaille.be ou le formulaire en ligne dans l'actualité de notre site internet « Aide aux Ukrainiens » ou au 043844017.

Merci d'avance pour votre générosité.

THIERRY CARPENTIER,
BOURGMESTRE



AYWAILLE-HAMOIR-OUFFET

Appel aux donateurs de sang

La Croix-Rouge manque de sang, les stocks actuels sont dans un état critique !

Les prochaines collectes de votre commune auront lieu les **8 et 11 avril 2022** de 16 h à 19 h à la Maison Croix-Rouge (Playe, 54 – 4920 Aywaille, à côté de la caserne des pompiers).

Le saviez-vous ?

- ½ heure de votre temps permet de sauver 3 vies ;
- à l'heure actuelle, rien ne peut remplacer le sang ;
- en Belgique, il faut près de 500.000 poches par an.

INFOS COMPLÉMENTAIRES :

JEAN ECHTERBILLE – 0475863804 – [HTTPS://DONNEURDE-SANG.BE/FR](https://donneurde-sang.be/fr)

Location de matériel sanitaire

La Croix-Rouge vous propose une large gamme de matériel de haute qualité disponible dans les 24 h et à prix raisonnable : lits médicalisés avec matelas de prévention des escarres, fauteuils adaptés (électriques massant, anti-escarres...), lève-personnes, chaises de toilette, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles...

NOUVEAUTE : plateforme de transfert sur roulettes !

Pour toute location, vous pouvez vous rendre à la MCR ou téléphoner au 043652682.

Le gros matériel sera livré à votre domicile.

Vente de petit matériel pour un confort optimal au juste prix !

Nous vous proposons : pannes, urinaux, alèses, gants de toilettes à usage unique....

NOUVEAUTE !

Afin d'encore améliorer le confort des personnes à domicile, nous proposons à la vente une large gamme de protection contre différents degrés d'incontinence. Des produits de haute qualité aux prix les plus justes. Venez les découvrir !

Bien entendu, votre Maison-Croix Rouge reste aussi très active dans le **soutien des personnes en situation de précarité**. Pour nous soutenir dans cette démarche, nous vous invitons à faire un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (Maison Croix-Rouge Aywaille – mention « don » sur le virement).

ADRESSE :

PLAYE, 54 À AYWAILLE
(E25, SORTIE 46, À CÔTÉ DE LA CASERNE DES POMPIERS)

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 13 H À 17 H (MERCREDI : 14 H À 18 H)
ET LE SAMEDI DE 10 H À 12 H
043652682

PRÉSIDENTE :

JOSETTE LESPAGNARD – 0497 52 89 69
J.LESPAGNARD@HOTMAIL.FR



Unimédia Editions Multimédia
Rue Joba 9 – 4053 Embourg
☎ 04 224 74 84 – info@uni-media.be

Périodique trimestriel de la commune d'Aywaille
Editeur responsable : Th. CARPENTIER, Bourgmestre
rue Houbière 4 – 4920 Aywaille | www.aywaille.be - info@aywaille.be



LE BUDGET COMMUNAL A L'EQUILIBRE POUR L'EXERCICE 2022

Le Conseil, lors de sa séance du 22 décembre dernier, a adopté le budget communal pour l'exercice 2022, qui se clôture à l'équilibre à l'exercice propre et au global.

La COVID, dans un premier temps, les inondations de juillet par la suite, ont une influence importante sur les politiques mises en place actuellement, que ce soit au niveau communal ou régional. De nombreux chantiers ont été retardés de quelques mois et la priorité est un retour « à la normale » dès que possible. La volonté est de poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs mois afin de permettre aux associations, à la population et à l'administration de fonctionner dans de bonnes conditions. Une bonne partie de chemin a été réalisée mais le travail reste conséquent.

A l'ordinaire, les dépenses en « personnel » ont été revues à la hausse en raison du saut d'index de fin 2021 et ceux prévus en ce début d'année. Par ailleurs, l'augmentation actuelle des prix des carburants et de l'énergie a inévitablement un impact non négligeable sur les dépenses de « fonctionnement ». Les dépenses de « transferts » sont quant à elles revues à la baisse, conséquence de la fermeture provisoire de la piscine suite aux inondations. En parallèle, les résultats très positifs des ventes de bois de 2021 permettent une prévision de recettes à la hausse pour cette année.

Le budget ordinaire 2022 est à l'équilibre grâce à un prélèvement sur le fonds de réserve de 5.524 €.

A l'extraordinaire, l'année 2022 devrait être marquée par la concrétisation de plusieurs dossiers du Plan Communal d'Investissement : parking Abbaye, chemin de Messe, Niaster, Gibet de Harzé ...

Les investissements liés aux économies d'énergie restent une priorité.

Le logement restera au centre de nos préoccupations, nous poursuivons notre travail afin de proposer des solutions aux personnes en situation d'urgence. Deux logements supplémentaires devraient d'ailleurs être disponibles dans les prochains mois.

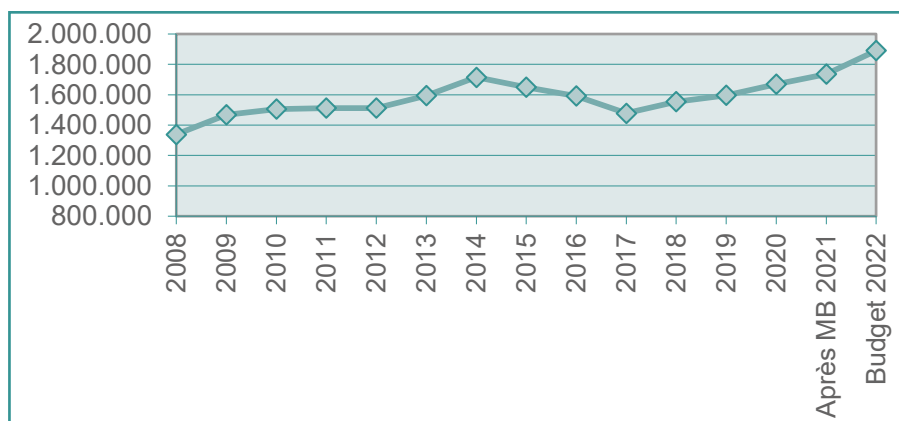
Le rassemblement des différentes équipes du service Travaux dans nos nouveaux locaux dans le zoning de Harzé est également au programme.

La transformation du centre aqualien devrait également franchir une nouvelle étape, avec le début de la troisième et dernière phase fin d'année 2022.

Enfin, l'essor touristique sera aussi au cœur de nos attentions avec des aménagements importants au niveau du Ninglinspo notamment, afin d'accueillir les touristes dans de meilleures conditions et de réduire les nuisances envers les riverains.

	Dépenses ordinaires		Recettes ordinaires		Résultats
2022	16.681.563€		16.681.563€		-
Fonds de réserve					
Total après le budget 2022		780.395€			
Dépenses en €	Personnel	Fonctionnement	Transferts	Dette	Total
Budget 2022	7.070.151	2.428.235	5.292.333	1.890.844	16.681.563
	42,40 %	14,60 %	31,70 %	11,30 %	100 %
Recettes en €	Prestations	Transferts	Dette	Prélève-ments	Total
Budget 2022	2.155.027	14.372.710	148.302	5.524	16.681.563
	12,92 %	86,16 %	0,89 %	0,03 %	100 %

Evolution charges dette communale



Concernant les **investissements**, **8.963.942 €** sont prévus pour des projets divers tels que notamment :

- Aménagements bâtiment zoning Harzé – hall de voirie ;
- Aménagements place Thiry et abords ;
- Réfection rues Redoute et Gossonru – PIC 2019–2021 ;
- Réfection rues Dierin Patar, Cwimont, Remparts et Rouvieux – PIC 2019–2021 ;
- Réfection voirie Hénumont – PIC 2019–2021 ;
- Aménagement parking rue Ladry – PIC 2019–2021 ;
- Réfection voirie Quarreux (hameau) – PIC 2019–2021 ;
- Réfection voirie Playe, Hodister, En Leva – PIC 2019–2021 ;
- Réfection pont de Martinrive – PIC 2019–2021 ;
- Création voirie interne et trottoirs au lotissement communal Fange Paulis ;
- Achat tractopelle et camion-nacelle service travaux ;
- Aménagement site et parkings « Ninglinspo » et « Porallée » ;
- Aménagement Maison du cyclisme ;
- Rénovation et création de terrains de padel au RTCA ;
- Budget participatif citoyens ;
- Plan climat ;
- Achat terrains plan HP ;
- Etude liaison Ravel Aywaille-Comblain-au-Pont ;
- Réfection de berges de ruisseaux et autres aménagements suite aux inondations.

THIERRY CARPENTIER,
BOURGMEISTRE
EN CHARGE DES FINANCES
COMMUNALES



ENVIE DE SOUTENIR UN PROJET ?

Vous avez envie de vous investir pour une bonne cause ou vous avez des idées pour soutenir des projets qui vous tiennent à cœur comme Viva for life, Télévie ou tout autre cause ?

Contactez Catherine Grenson
043640526

Ensemble nous essayerons de concrétiser vos envies. Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

QUELQUES NOUVELLES DU CPAS...

Nous ne pourrions débiter cet article sans, auparavant, remercier deux figures marquantes du CPAS. Tout d'abord, Fredy CARPENTIER qui fut Secrétaire puis Directeur général du CPAS durant 27 ans ! Fredy a pris sa retraite le 1^{er} août 2020 et a été remplacé par Jean-Philippe RASIER. Certains que ses nombreuses « casquettes », comme il aime le dire, occuperont une grande partie de son temps ! Nous lui souhaitons une belle et paisible retraite entouré des siens !

Au même moment, Jérôme BIEUVLET, décidait de mettre fin à son mandat de Président pour se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions de Directeur financier de la commune de Chaudfontaine. C'est Madame Laurence CULOT, alors Echevine de l'Urbanisme, du Logement, de l'Environnement, du Bien-être animalier et de l'Aménagement du territoire, qui a repris la Présidence. Remercions Jérôme pour son travail et la disponibilité dont il a fait preuve tout au long de l'exercice de ses fonctions.

Nous voudrions également rendre hommage au Docteur Pierre GERARD, Echevin communal de mai 1993 à décembre 1994 et Président du CPAS d'Aywaille d'avril 2004 à décembre 2008. Pierre est décédé inopinément le 3 novembre 2021. Nous retiendrons de lui l'image d'un homme intègre, à l'écoute et proche des gens. Toutes nos pensées accompagnent sa famille.

Malgré la crise sanitaire et les inondations qui ont frappé notre commune, les ambitions des membres du Conseil de l'Action sociale sont restées intactes et, plus que jamais, la volonté d'agir et d'entreprendre des actions sociales permettant aux plus fragilisés de nos concitoyens de vivre dignement est bien présente !

Il n'est, hélas, plus à démontrer que la crise que nous traversons depuis près de deux ans a eu un impact considérable sur nos rapports sociaux. Cette situation a conduit de nombreuses personnes dont les personnes âgées dans l'isolement entraînant, parfois, un sentiment de solitude.

Partant de ce constat, est né le projet de la création d'un « habitat groupé » pour personnes âgées isolées et valides.

L'opportunité s'est présentée d'acquérir la maison de feu Docteur Bernard Haufrond sise à Dieupart. Le bâtiment présente de beaux volumes et de grands espaces verts intéressants pour ce type d'habitat.



C'est en mai 2021 que le CPAS devient officiellement propriétaire du bâtiment. Nous tenons à remercier la famille Haufrond pour son implication dans ce projet.

Des réunions ciblées, des retours d'expérience d'autres CPAS et la visite d'un logement du même type ont permis de déterminer et fixer progressivement les grandes lignes du projet.

La philosophie du projet est basée sur la vie en communauté autour d'un objectif commun qui est l'exploitation des ressources et des richesses que peut offrir le jardin.



Le bâtiment comprendra des parties individuelles (8 à 10 chambres) et des parties communes.

L'architecte ayant été désigné dans le courant du mois d'octobre 2021, nous espérons que ce projet pourra raisonnablement se concrétiser fin 2022- début 2023.

Ce type de logement communautaire est encore trop méconnu du grand public. Il est primordial que les personnes qui l'intégreront soient convaincues par ce mode de vie et affectionnent particulièrement la vie en communauté. Si ce projet vous séduit, nous vous invitons à faire part de votre intérêt motivé auprès de Madame Laurence CULOT, Présidente, à l'adresse du CPAS, Avenue de la Libération, 2 b à 4920 AYWAILLE.

Outre ce projet, la construction d'un logement d'urgence de type container dans le hameau du Chant des oiseaux est en cours de finalisation au moment où nous écrivons cet article. Sa réalisation a été possible grâce à des subsides communaux et de la Loterie Nationale.

Enfin, nous ne pourrions clôturer cet article sans remercier toute l'équipe du CPAS qui, parfois dans des conditions difficiles dues aux différents événements survenus en 2020 et 2021, a toujours œuvré avec professionnalisme et bienveillance en faveur des personnes les plus fragilisées socialement et financièrement de notre commune !

LAURENCE CULOT,
PRÉSIDENTE

JEAN-PHILIPPE RASIER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

PLANNING DES FORMATIONS AUX ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

Les EPN vous proposent des formations de base dans des domaines variés devenus essentiels dans la vie de tous les jours. Voici le planning des formations pour le deuxième trimestre 2022 :

Initiation au smartphone (23 et 30 mars) : faire la différence entre smartphone et Gsm, le vocabulaire, envoyer un sms, créer un dossier, télécharger une application...

PC banking et l'application ITSME (6 et 13 avril) : faire ses paiements en ligne, qu'est-ce que l'application Its'me, consulter ses documents privés en toute sécurité...

Initiation au traitement de texte WORD (20 et 27 avril) : créer un document, rédiger un texte, le mettre en forme, comment l'enregistrer...

Utilisation de l'application WhatsApp (4 et 11 mai) : qu'est-ce que c'est, créer une discussion en ligne, un appel vidéo, un appel vocal, partager des photos...

Les EPN sont là pour vous aider à utiliser les nouvelles technologies dans les meilleures conditions possibles et selon vos besoins.



En plus des formations, nous vous recevons gratuitement lors de permanences assurées dans les EPN. Vous y aurez accès à tout le matériel utile (ordinateur, imprimante, scanner, connexion Internet ...) et un animateur répondra à vos questions de façon personnalisée.

VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS
AU 04 263 8714 – 0490 445 437
EPN@AYWAILLE.BE
EPN D'AYWAILLE – RUE DE LA HEID, 8A
(ENTRÉE AU FOND DU PARKING DE LA CRÈCHE).
EPN DE SOGNÉ-REMOUCHAMPS
RUE DE LA REFFE, 9

PLAN DE RELANCE ÇA AVANCE

L'Asbl Aywaille Commerce, avec le soutien de l'Administration communale d'Aywaille met déjà en place des pistes d'action suite à l'audit marketing réalisé par l'équipe de Martine Constant Consulting Group. Les commerçants se regroupent pour proposer aux citoyens des actions pour l'année à venir. A Noël, grâce aux écoles primaires de l'entité, unités scouts, la Chambarderie, le Centre de jeunes ASF ainsi que la Tramontane, les sapins du centre d'Aywaille et de Remouchamps ont été brillamment décorés et colorés. Dans la même optique, le Collège communal a décidé d'étendre le fleurissement sur l'entité en ajoutant des vasques sur l'Avenue de la Porallée et Dieupart pour rendre plus attractive l'entrée de la commune. Une campagne d'affiliation de nouveaux adhérents est également en cours pour renforcer l'ASBL Aywaille Commerce et proposer des projets de plus grande ampleur.

CREASHOP-PLUS

C'est déjà la dernière année pour profiter de la prime Créashop-Plus sur Aywaille selon la convention. Une prime allant **jusqu'à 6000 €** peut être perçue selon des conditions particulières pour l'ouverture d'un commerce dans le centre d'Aywaille. Il faut impérativement envoyer votre candidature **avant l'ouverture** de votre commerce. Toutes les informations concernant le dossier à rentrer sont sur le site : www.aywaille.be

Vous souhaitez ouvrir un commerce dans le centre d'Aywaille ? Vous venez d'ouvrir votre commerce et vous souhaitez apparaître dans cette nouvelle rubrique ?

RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES À LA CELLULE
COMMERCE
LYSIANE LEONARD – 04364 05 49
LYSIANE.LEONARD@AYWAILLE.BE

EDITION D'UN GUIDE COMMUNAL ET COMMERCIAL

Réédition d'un guide communal et commercial pour juin 2002 reprenant les services communaux, l'ensemble des commerces de proximité et indépendants-entrepreneurs, les informations concernant le tissu associatif de l'entité, qu'il soit sportif, culturel, social et autres ainsi que les producteurs locaux. Vous souhaitez être mentionné dans ce guide ?

VÉRIFIEZ VOS INFORMATIONS DANS L'ANNUAIRE
DU SITE COMMUNAL :
[HTTPS://WWW.AYWAILLE.BE/FR/ANNUAIRE](https://www.aywaille.be/fr/annuaire)
POUR TOUTE MODIFICATION, AJOUT OU SUP-
PRESSION, COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE EN
LIGNE « VOTRE COMMERCE DANS L'ANNUAIRE »
OU ENVOYEZ UN MAIL À
EVELYNE.MAQUINAY@AYWAILLE.BE
INFOS COMPLÉMENTAIRES : 04 364 05 07

LA PAC ... À QUOI ÇA SERT ?

En décembre dernier, les agriculteurs ont manifesté à plusieurs reprises au sujet de la PAC. Pourquoi ont-ils manifesté ? Quel est l'objectif de la PAC ? On vous l'explique en bref et en clair !



La PAC, c'est la Politique Agricole Commune. Après la seconde guerre mondiale, assurer l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables était une priorité, et c'était l'objectif premier de la PAC. Au fil du temps, les missions des agriculteurs dans le cadre de cette politique européenne se sont diversifiées. Les préoccupations environnementales, de qualité sanitaire des productions, de bien-être animal ... sont désormais, et c'est normal, bien présentes dans la PAC. Les agriculteurs ont un nombre important de règles strictes à respecter pour nourrir leurs



concitoyens, tout en étant très attentifs à ces diverses normes. S'ils ne les respectent pas, ils sont sévèrement sanctionnés et perdent une part des aides allouées.

Au-delà de cet aspect réglementaire, les agriculteurs, qui sont des citoyens comme les autres, ont évidemment pleinement conscience des défis qui se posent à notre société, en particulier en matière de climat. Leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, ils comptent bien l'assumer, et être des acteurs d'évolution vers plus de durabilité.

S'ils ont manifesté en décembre dernier, c'est précisément pour pouvoir s'appuyer sur une PAC solide, qui motive des jeunes à s'engager dans la profession (c'est une difficulté majeure du secteur aujourd'hui), qui permette à tous les agriculteurs de renforcer leur engagement environnemental et climatique sans mettre davantage en danger la santé économique de leur ferme, qui est déjà précaire dans de très nombreux cas. C'est aussi parce que les propositions sur la table leur faisaient craindre une diminution de la production européenne et donc la perte de notre autonomie alimentaire. Le risque, c'est une alimentation à 2 vitesses : locale, de haute qualité et respectueuse de l'environnement pour les consommateurs aisés, ou de qualité moindre sur le plan sanitaire et environnemental, venue d'autres régions du monde, pour les familles plus modestes.

Ce modèle, les agriculteurs n'en veulent pas : il n'est bon ni pour notre agriculture familiale, ni pour notre planète, ni pour la qualité de notre alimentation. Votre soutien citoyen lors des actions de décembre montre que vous avez perçu l'importance de ces enjeux. Merci à vous ! Et n'oubliez pas ... mangez wallon, c'est bon !

INFOS COMPLÉMENTAIRES : WWW.WFA.BE – 081627 404
CHAUSSEE DE NAMUR, 47 – 5030 GEMBLoux

POUR UN PRINTEMPS DU CŒUR

La pandémie et le déluge de l'été dernier ont mis à rude épreuve nos capacités à résister et à rebondir.

Plus que jamais, **l'entraide** a été au rendez-vous.

La coopération est, d'abord, passée par l'assistance et la protection apportées par les pouvoirs publics et par nos communes en particulier. Ils organisent la solidarité collective à travers la récolte des impôts et l'usage qu'ils cherchent à en faire pour le bien de tous.

Osons le souligner. Les communes ont été en première ligne pour secourir par les temps qui courent.

Osons l'affirmer. Elles ont été souvent obligées de remédier aux défaillances des autres niveaux de pouvoir.

À côté de ces interventions publiques, de nombreuses associations de premiers secours, d'aide caritative, d'action sociale, de soutien se sont mobilisées avec justesse et efficacité. Ces **initiatives du cœur et du lien**, tournées vers le bien-être de tous, occupent une place essentielle.

Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

On a aussi vu se développer des actions spontanées au départ de **citoyens engagés** qui donnent sans compter pour une vie meilleure dans nos quartiers et nos villages. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Ces différentes **expressions** de l'entraide (étatique, associative, citoyenne, interpersonnelle...) rappellent que les solidarités d'en haut ou d'en bas ne sont pas exclu-

sives l'une de l'autre. L'une ne remplacera pas l'autre. **Elles se répondent.** Elles se renforcent. **Elles se complètent.**

Cependant, elles ne sont pas données une fois pour toutes. Il appartient à tout le monde – et surtout aux acteurs politiques – de poser les conditions favorables à la génération de ces coopérations.

N'oublions pas cette **si belle invitation** à penser et à **agir** de l'ancien président américain Jimmy Carter : « **La mesure d'une société se trouve dans la manière dont elle traite ses citoyens les plus faibles et les plus démunis.** »

Sans hésiter, faisons place au cœur !

L'ÉQUIPE « AYWAILLE DEMAIN »

ecolo

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DU BUDGET 2022 ?

Traditionnellement, le dernier Conseil communal de l'année est l'occasion pour le Collège de présenter son budget pour l'année à venir. Ce fut encore le cas en décembre 2021. Il faut savoir que le budget communal est un des instruments privilégiés par lequel la Majorité indique quelle politique elle entend mener dans les 12 prochains mois. Une fois de plus, le groupe Ecolo déplore la faiblesse des accents liés au développement durable portés par le Collège. Bien sûr la Majorité développe, avec l'aide de citoyens et du PCDN, des actions intéressantes en matière de protection de la biodiversité. Dans ce domaine, on peut citer la mise en place ou l'extension de réserves naturelles. En revanche si l'on s'attarde un peu dans les chiffres, on constate que le budget alloué à la création et à l'entretien de routes et de parking représente près du tiers des dépenses prévues au budget extraordinaire.

Le développement des infrastructures cyclables reste, quant à lui, un parent (très) pauvre du budget communal. Moins de 3% des dépenses extraordinaires y sont consacrées. Bien sûr, nous savons que les routes doivent être entretenues mais nous devons bien constater la part considérable des ressources communales qui sont mobilisées par notre dépendance à la voiture. Ce que nous demandons, c'est une réflexion de fond sur la place de chaque mode de déplacement dans notre quotidien communal. Ce que nous attendons de la part de la Majorité c'est de se donner les moyens de réduire progressivement l'importance de la voiture au profit du vélo et de la marche à pied, des modes de déplacements conviviaux, sains et respectueux de l'environnement. Une nouvelle Commission de développement des modes de déplacement doux devrait se pencher sur la question. Des citoyens

y seront d'ailleurs conviés. Nous espérons qu'elle sera le déclencheur d'une vraie révolution de la mobilité à Aywaille.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour vous informer que Daphné Wislez se voit obligée de renoncer à son mandat de conseillère communale à la suite de son déménagement hors de la commune. Elle est remplacée au Conseil communal par Alain Dohet, biologiste de formation, qui aura à cœur de continuer les chantiers qu'elle avait entamés. Nous voulons aussi remercier Daphné pour le travail accompli et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle vie en dehors d'Aywaille.

CORINE DUBOIS-DARCIS, ALAIN DOHET,
YVES MARENNE
POUR LA LOCALE ECOLO

AVIS AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET AUTRES EN 2022

Les deux années qui viennent de s'écouler se sont vues chamboulées par la crise sanitaire et cette année-ci nous réserve certainement son lot d'incertitudes.



Beaucoup de clubs nous ont déjà pourtant fait part des dates de leurs manifestations prévues au calendrier 2022 ainsi que du matériel nécessaire à leur

bonne tenue et nous les en remercions. Cela nous permettra de planifier le travail en termes de communication et de logistique.

Nous faisons un dernier rappel aux organisateurs qui n'auraient pas encore contacté notre Service Sport et le Secrétariat à ce sujet. Il n'est pas trop tard !

Nous vous rappelons, en outre, les **modalités à respecter pour l'introduction d'un dossier en vue de l'autorisation d'une organisation ou d'un passage d'une manifestation sportive ou autre** sur le territoire de notre commune.

Le dossier devra nous parvenir par courrier à l'Administration communale d'Aywaille, rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille, au plus tard 2 mois avant la date de l'événement et contenir :

- le formulaire d'organisation de manifestation sportive dûment complété avec toutes les infos utiles et les coordonnées des organisateurs et responsables ainsi que les éventuelles demandes d'aide logistique et financière, signé et accompagné des annexes (tracé du parcours, visuel du balisage, publicité ...);
- la charte pour les organisateurs de manifestations sportives signée par vos soins.

Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet (www.aywaille.be > Loisirs > Organisation d'un événement > Procédure).

La Commune dispose de matériel qu'elle peut mettre à disposition des organisateurs (chapiteaux, aubettes, barrières de sécurité ...). Soyez prompts à les demander et renseignez-vous sur l'agenda des manifestations pour éviter d'être en « concurrence » avec un autre événement. C'est aussi une raison supplémentaire pour ne pas perdre de temps pour envoyer votre demande dès votre organisation bouclée !

INFOS COMPLÉMENTAIRES :
SABINE LOGNOUL, 04 364 05 30
SABINE.LOGNOUL@AYWAILLE.BE



TROPHÉE DU MERITE SPORTIF 2021

L'appel est lancé à tous les clubs sportifs de la commune mais aussi à tous les habitants qui peuvent introduire une candidature pour un sportif, un club, une équipe, un parent, un voisin ... qui de par ses qualités, ses résultats, son engagement au niveau sportif mérite d'être mis en avant.



Le Jury examinera les candidatures reçues relatives aux **résultats de l'année civile 2021**, afin de remettre les prix le **vendredi 20 mai prochain à 20 h** au Centre récréatif à Sougné-Remouchamps. Outre le Mérite sportif, différents autres prix peuvent être attribués : **jeunes, vétérans, dames, intégration de personnes handicapées,**

implication de bénévoles ... mais aussi un **Prix du Fair Play** suite à l'adhésion de la commune à l'asbl Panathlon (respect des règles, de l'arbitre, des entraîneurs, acceptation de la défaite, refus de toute discrimination ...). Les candidatures sont à rentrer via un formulaire spécifique avec un dossier motivé et documenté **pour le lundi 4 avril 2022.**

Au cours de cette cérémonie, seront également remis les chèques du Fonds des Jeunes sportifs.

INFO ET FORMULAIRE :
ECHEVINAT DES SPORTS, 04 364 05 30
INFO@AYWAILLE

JULIE BENOIT,
ECHEVINE DES SPORTS

LE SPORT, DEBUT 2022

- **Dimanche 27 mars** : Marche Adepts organisée par le RBC 4A Aywaille.
- **Samedi 16 avril** : course cycliste Liège-Bastogne-Liège Espoirs.
- **Samedi 16 et dimanche 17 avril** : Classic Clubman Trial au départ du Centre récréatif.
- **Samedi 23 avril** : rando cyclo Liège-bastogne-Liège Challenge.
- **Dimanche 24 avril** : courses cycliste Liège-Bastogne-Liège Elites Hommes et Femmes.
- **Samedi 30 avril** : Jogging de Kin.
- **Dimanche 1^{er} mai** : rando cyclo La Philippe Gilbert Classic (départ et arrivée au centre sportif d'Aywaille).
- **Samedi 7 mai** : course cycliste Liège-Bastogne-Liège Juniors avec arrivée à la Redoute et Coupe de Belgique Enduro VTT.
- **Samedi 21 mai** : rando cyclo Mémorial Frans Schoubben.
- **Vendredi 27 mai** : rando cyclo LCMT.
- **Dimanche 5 juin** : rando cyclo Tilff-Bastogne-Tilff.
- **Lundi 6 juin** : Marche Adepts Remouchamps Glawenne Volley-Club au dé-

part de l'Institut Saint-Raphaël et Rando cyclo Stan Ockers Classic.

- **Samedi 18 juin** : course Gravel organisée par l'asbl Team Bang !
- **Dimanche 26 juin** : marche brassicole Remouchamps Glawenne Volley-Club au départ de l'école La Redoute.

Restez également attentif au passage des courses cyclistes et randonnées cyclotouristiques !

PLUS D'INFOS : WWW.AYWAILLE.BE





Actualités piscine

28 janvier 2022



Nous désirons tout d'abord vous remercier pour l'intérêt que vous portez à nos infrastructures en général. Les nombreux messages que nous avons reçus témoignent de l'importance accordée à la piscine en particulier. Elle occupe indéniablement une place importante au sein de la commune d'Aywaille et touche un large public : écoles, cours, clubs, citoyens. La

piscine offre à tout un chacun la possibilité de pratiquer un sport, elle est aussi un lieu de détente et de loisirs sans oublier l'aspect éducatif.

La commune, lucide par rapport à ces enjeux, est prête à examiner la situation sous tous ses aspects, dans une réflexion globale et à long terme. Une analyse qui se veut solide : c'est l'occasion de rendre le bâtiment plus ergonomique, plus respectueux de l'environnement au point de vue énergétique, plus sécurisé et mieux adapté face aux inondations. En outre, des travaux importants seront nécessaires pour pallier aux fragilités du bâtiment actuel qui a déjà plus de 50 ans, la dernière rénovation datant d'il y a 20 ans. Pour l'instant, les réflexions tendent vers une rénovation en profondeur.

Pour mettre le projet sur pied et le mener à bien, les autorités communales doivent dans un premier temps se mettre en relation avec la Région Wallonne pour établir des accords, statuer sur les subventions éventuelles et discuter des aspects urbanistiques. Ce n'est que lorsque la Région Wallonne se sera prononcée sur ce dossier que la partie pratique pourra être abordée.

Il va de soi qu'un projet d'une telle ampleur prendra du temps ! La commune est consciente de l'importance de cette entreprise et des répercussions de celle-ci sur le territoire aywailien et alentours. Elle mettra tout en œuvre pour maintenir cet outil en vie pour de nombreuses années encore.

Cependant, compte tenu de la charge de travail que cela va engendrer et de la situation du marché mondial actuel, la réouverture ne sera pas possible en 2022 ! Il est encore trop tôt pour annoncer une date de réouverture.

La patience de tous va être mise à rude épreuve, c'est indéniable ! Soyez certains que nous faisons de ce dossier notre priorité afin de vous retrouver au plus vite.

MICHAËL TOUSSAINT,
PRÉSIDENT AGISCA ASBL
AGISCA ASBL, ASSOCIATION DE
GESTION DES INFRASTRUCTURES
SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA
COMMUNE D'AYWAILLE ESPLANADE
DU FAIR-PLAY 1 – 4920 AYWAILLE
– 04 384 52 34 – INFO@AGISCA.BE –
WWW.AGISCA.BE – AGISCA ASBL
AGISCA AYWAILLE

FÊTES PATRIOTIQUES 2022

Les Associations patriotiques et leurs Porte-drapeaux, les représentants de la section locale de la Croix-Rouge et de l'Amicale de la Protection civile ainsi que quelques citoyens ont tenu à rendre hommage au Roi Chevalier le 17 février dernier. Ce sont Vincent BRAYE, Chef de la Zone de Police SECOVA et Pierre MELEN, Chef de Poste de Police d'Aywaille qui ont été invités par Danielle CORNET, Echevine des Affaires patriotiques, à déposer la traditionnelle gerbe de fleurs. Vous êtes, d'ores et déjà, invités aux manifestations

patriotiques 2022 reprises ci-après et qui se tiendront autour des monuments de nos villages pour se souvenir et honorer par notre devoir de mémoire tous ceux qui se sont battus et qui ont donné leur vie pour la liberté et la démocratie lors des grands conflits armés.

Dimanche 8 mai :

77^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Jeudi 21 juillet : Fête nationale.

Vendredi 11 novembre :

104^e Armistice de la guerre 14-18.



VISITES GUIDÉES HEID DES GATTES ET PCDN

Inscription par mail à jmdarcis@yahoo.fr

Samedi 26 mars de 14 h à 17 h : découverte des mousses et des hépatiques à la Falize par C. Libiouille et J.-M. Darcis. Sur inscription à jmdarcis@yahoo.fr – 12 personnes max.

Samedi 9 avril de 14 h à 17 h : une forêt ancienne. Késako ? La forêt derrière le terrier, par les guides de la réserve. RV à 14 h au pied du Goiveux, rue de la Heid 95 à Aywaille. Attention, sentier raide et fort dénivellé.

Samedi 23 avril de 14 h à 17 h : nature et préhistoire à la Belle Roche, par Benoit

de Seille. RV à 14 h à Fraiture (Sprimont) sur la place du bas du village (abribus).

Samedi 7 mai de 14 h à 17 h : Chambralles, la plus belle plage de Wallonie. RV à 14 h au bunker de Martinrive.

Samedi 21 mai de 14 h à 17 h : le printemps au Goiveux. Libellules, batraciens et orchidées. RV à 14 h au pied du Goiveux, rue de la Heid 95 à Aywaille.

Samedi 25 juin de 14 h à 17 h : le ruisseau forestier de Loupgueule. RV à 14 h devant le château d'Harzé.



AGENDA

26 mars : Grand feu à Aywaille (Dieupart).

INFOS : 0493 734 998

16 avril dès 16 h : Marché de Pleine Lune à Aywaille.

INFOS : 0498 404 581

9 mai à 20 h 15 : Exploration du monde au Centre récréatif à Remouchamps : Canada.

INFOS : G. DESSY 04 384 52 47

5 juin : Grande brocante d'Aywaille, parking de la gare.

INFO : F. DAL MAGRO 0474 386 593

26 juin : Marche Brassicole au départ de l'Ecole La Redoute, rue Ladry, 25 (5 km).

INFOS : E. WISLEZ – 0497 186 149

ÉCHEVINAT DES TRAVAUX



PIC 2019–2021 – RÉNOVATION DE VOIRIE À NIASTER ET DU CHEMIN DE MESSE

Ces travaux de réfection ont été attribués pour un tronçon de voirie à Niaster à la SA Marcel BAGUETTE de Thimister-Clermont pour la somme de 130.443,37 € TVA comprise et pour le chemin de Messe à la SA AB-TECH de Liège pour la somme de 203.797,76 € TVA comprise. A la suite d'un accord entre les entreprises, ils sont réalisés par l'entreprise DEUMER de Houffalize, active au sein du groupe Joly tout comme l'entreprise SAAB-TECH. Le chantier du chemin de Messe a débuté le 18 janvier 2022. Celui de Niaster, le 21 février 2022. Sur les deux chantiers, le tarmac sera posé mi-mars (après la réouverture des centrales). Les travaux seront alors interrompus. Les enduisages assumant la finition et l'imperméabilisation des surfaces seront réalisés quand les conditions météorologiques le permettront (temps sec et température suffisamment élevée). Une partie des coûts est subsidee par la DGO1 « Routes et Bâtiments » à concurrence de 60 % dans le cadre du Programme d'Investissements communal 2019–2021.

PIC 2019–2021 – RÉNOVATION DE VOIRIE, COLLECTE DES EAUX ET POSE D'UNE CONDUITE AU GIBET DE HARZÉ

Ce chantier de voirie avec pose préalable d'une conduite d'eau dans le domaine du Gibet a été attribué à la SPRL ROBERTY de Vaux-Chavanne pour la somme de 251.957,70 € TVA comprise. Le début du chantier, d'une durée de 80 jours ouvrables, est prévu mi-mars. Une séance d'information à destination des riverains est prévue le mardi 29 mars 2022 à 19 h 30 à l'Administration communale d'Aywaille. Une partie des coûts est subsidee par la DGO1 « Routes et Bâtiments » à concurrence de 60 % dans le cadre du Programme d'Investissements communal 2019–2021.

DEVELOPPEMENT RURAL – AMÉNAGEMENT RUE SUR LES COURS, CHEMIN DE L'ABBAYE ET PARKING SAINT-PIERRE

La SWDE et PROXIMUS ont confié à l'entreprise Lejeune de Spa le renouvellement de leurs installations présentes dans la rue Sur les Cours. Ces travaux préliminaires ont été réalisés fin d'année 2021. L'adjudicataire, l'entreprise SA AB-TECH de Liège, a démarré le chantier communal dans la rue Sur les Cours le 14 février 2022, puis travaillera Chemin de l'Abbaye et parking Saint-Pierre. La durée totale de ce chantier est de 100 jours ouvrables. Le montant de l'attribution est de 426.521,44 € avec un subside de 239.021,87 €.

Point important : le revêtement de la rue Sur les Cours sera semblable à celui de la rue Saint-Pierre, c'est-à-dire réalisé en pavés de pierre du pays (grès).



RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE ET DISTRIBUTION D'EAU AVENUE LOUIS LIBERT

Ces travaux de remplacement de conduites d'eau et prolongation d'égouttage, dont le Pouvoir Adjudicateur est l'AIDE, vont débiter, en principe le 4 avril 2022, pour une durée de 180 jours ouvrables, soit +/- 1 an. Ils comportent un volet « égouttage » à charge de l'AIDE et un volet « conduite d'eau » à charge de la SWDE. Le chantier va s'étendre de la rue du Centre jusqu'à après l'Eglise de Dieupart. Le chantier sera réalisé en **3 phases** et débutera du côté de la rue du Centre par le remplacement de la conduite d'eau et se poursuivra vers Dieupart par le remplacement et le prolongement du réseau d'égouttage vers Dieupart.

Certes, ces travaux n'apporteront guère de plus-value visible. Cependant, l'impact environnemental sera lui très appréciable. En effet, ils constituent un maillon très important entre les égouts des 2500 habitants de Remouchamps et notre station d'épuration située avenue François Cornesse.

INFO TRAVAUX INFO TRAFIC

Afin de permettre la réalisation de ces travaux, différentes mesures de circulation et de stationnement seront mises en place de façon à assurer la sécurité des usagers et du personnel de chantier d'une part et pour favoriser un maximum la mobilité en tenant compte des impératifs liés aux chantiers d'autre part.

Vous pourrez trouver toutes les informations relatives aux travaux et aux mesures de circulation sur :

<https://www.aywaille.be/fr/actualites> ainsi que sur la page Facebook de la Commune d'Aywaille.



EXTENSION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE LA HEID DES GATTES

Dans notre commune, la nature gagne du terrain. Sous l'impulsion de Laurence Culot, le Collège communal a décidé de donner au site des Fossettes et au site de Chambralles un statut de protection fort. Ces deux magnifiques sites de grand intérêt biologique vont ainsi rejoindre la réserve naturelle de la Heid des Gattes pour constituer, ensemble, une vaste aire protégée de 77 ha. Il en a confié la gestion à l'équipe de la Heid des Gattes.



Les Fossettes sont riches d'une prairie à colchiques et à orchidées, d'un complexe de mares fréquentées par des batraciens et la couleuvre à collier, d'une forêt d'épiphytes couverts de lichens épiphytes et notamment d'usnées.



Chambralles est un véritable musée géologique avec sa plage vieille de 365 millions d'années.

Ses pelouses sur éboulis accueillent le lézard des murailles, la couleuvre à col-

lier et peut-être la coronelle. Le sous-bois abrite le daphné bois-gentil et une grande diversité de fougères.

Bien entendu, chacun est le bienvenu pour s'y promener et s'y ressourcer sur les sentiers. Des visites guidées sont régulièrement organisées par l'équipe de la Heid des Gattes et renseignées dans l'agenda du site communal.

Notre commune s'engage ainsi résolument dans l'indispensable préservation de la biodiversité essentielle dans le contexte de réchauffement climatique. En préservant nature et paysages, elle renforce en même temps son attrait pour un tourisme durable et de qualité.

A noter que **trois boucles de promenade dans la Heid des Gattes** seront très bientôt balisées avec des jalons affichant une petite gatte.

Jean-Michel DARCIS, gestionnaire de la Heid des Gattes et bénévole du PCDN d'Aywaille.



REPÈRES DE CRUES

La vallée de l'Amblève et de ses affluents ont connu de nombreuses inondations dont celles de juillet 2021 qui ont été particulièrement exceptionnelles.



Les inondations peuvent être à l'origine de noyades ou de dégâts matériels considérables. Qu'est-ce qu'un repère de crue ?

C'est un témoin des inondations passées, indiquant le niveau maximal atteint par le cours d'eau à une date donnée. Placé à un endroit stable dans le temps et visible du public, il sert à entretenir la mémoire de ces événements rares. Les repères peuvent

prendre des formes diverses (plaque métallique, peinture, inscription gravée).

A quoi servent les repères de crue ?

En matérialisant les hauteurs d'eau atteintes lors des crues, les repères contribuent à maintenir la mémoire collective et transmettent la conscience du risque afin de mieux nous préparer aux inondations futures. Ce sont des témoins inscrits au cœur de nos territoires.

Le Contrat de Rivière Amblève-Rour est actuellement à la recherche de ces repères anciens afin de les répertorier, de les préserver, d'y ajouter les crues de juillet 2021. Si vous avez connaissance de l'existence d'un ou de plusieurs repères, vous pouvez transmettre ce/ces précieuse(s) informa-

tions par e-mail à crambleve@gmail.com ou même signaler leur emplacement par téléphone au 080 282 435.

D'avance un tout grand merci pour l'aide de chacun d'entre vous.

L'équipe du Contrat de rivière de l'Amblève et de la Rour.



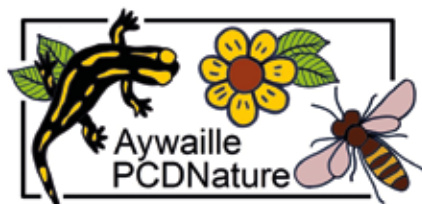
OCTROI DU SUBSIDE BIODIVERCITÉ 2021



L'année 2021 s'est terminée avec l'octroi du subside BiodiverCité 2021! Grâce à ce nouveau subside de la Région wallonne,

le PCDN d'Aywaille va pouvoir continuer et/ou créer de nouveaux projets: la création d'un verger basse-tige, l'entretien des pelouses sèches et l'impression de panneaux, l'extension de la balade AY05, la végétalisation des cimetières, l'organisation d'une conférence sur le thème des arbres et d'une distribution dans la cadre de la semaine de l'arbre 2022, l'achat de matériel pour la gestion des espèces invasives et la continuation des prairies fleuries sont au programme !

Suivez notre page Facebook « PCDN d'Aywaille » pour en savoir plus nos projets PCDN.





DES ABRIBUS VÉGÉTALISÉS, UNE PREMIÈRE EN BELGIQUE !!

La commune d'Aywaille améliore de jour en jour la biodiversité sur son territoire grâce à des projets de plus en plus innovants.

Suite à l'appel à projet de la Région wallonne « Maya 2020 », la commune d'Aywaille a introduit un projet et a été sélectionnée pour installer des toitures végétalisées sur des abribus existants. 2.500€ ont été octroyés pour l'achat de dalles de sédums, de plantes mellifères et de panneaux didactiques.

Dans le cadre de ce projet, les services Mobilité et Environnement ont travaillé ensemble pour proposer les endroits les plus pertinents pour ces aménagements. Six abribus ont été sélectionnés selon leur fréquentation, leur situation, leur proximité à des lieux naturels et leur structure. En effet, une dalle peut peser jusqu'à 70 kg par mètre carré. Le choix des abribus en béton était nécessaire.

QU'EST-CE QU'UNE TOITURE VÉGÉTALISÉE ?



Une toiture végétalisée est une toiture sur laquelle, après préparation, un substrat est déposé pour accueillir des plantes. Ce substrat est constitué d'éléments organiques (tourbe, compost) et d'éléments minéraux (pierres de lave, billes d'argile).

L'épaisseur du substrat détermine les variétés de plantes choisies. Le plus fréquent est un substrat de 5 à 15 cm. On y plante des sédums, des mousses et des graminées. Il demande peu d'entretien et pas d'arrosage.

Dans le cadre du projet susmentionné, les plantes choisies sont : sédum, campanule, thym et scabieuse colombarie.

Une toiture végétale a de multiples intérêts !



Les insectes pollinisateurs, papillons, abeilles sauvages et domestiques sont en fort déclin ! Les causes sont multiples : insecticides mais aussi destruction de leurs habitats, monocultures et raréfaction des plantes mellifères. Ainsi le moindre petit îlot riche en plantes mellifères, comme le toit d'un abribus, joue un rôle essentiel pour leur protection. Les butineurs y trouvent nectar et pollen. Havre de paix pour la biodiversité, de nombreux insectes et araignées s'y réfugient et même les oiseaux en profitent pour une pause et peuvent s'en servir comme poste d'observation. Dans le cadre du projet abribus végétalisés, ces toits contribuent au maillage écologique en renforçant la constitution des corridors qui relient les espaces verts.

Un toit végétalisé permet aussi, sur une plus grande infrastructure, de réduire les ruissellements lors de fortes pluies par

absorption et d'améliorer l'isolation d'un bâtiment.

Sensibilisation

Un panneau didactique est posé sur chaque abribus végétalisé afin d'informer le public et le sensibiliser sur le déclin des pollinisateurs. Plusieurs de ces abribus sont utilisés par des jeunes pour se rendre à l'école. Ils constituent un des publics cibles du projet. Le projet a retenu l'attention des médias puisqu'un reportage a été diffusé sur plusieurs chaînes de radio régionales et lors du journal télévisé sur RTC Liège.

Les médias ont été particulièrement sensibles aux objectifs de sensibilisation des citoyens et plus particulièrement les enfants et les étudiants qui constituent un public cible particulièrement sensible à la préservation de la biodiversité et des insectes pollinisateurs en particulier. La création de couloirs écologiques ainsi que l'association de la mobilité douce et de la préservation de l'environnement ont également été soulignées.



INFOS ET RENS. COMPLÉMENTAIRES :
CHARLOTTE BECO,
CONSEILLÈRE EN ENVIRONNEMENT – 04 364 0519
– ENVIRONNEMENT@AYWAILLE.BE
DENIS CORNET,
CONSEILLER EN MOBILITÉ –
0498164202 – MOBILITE@AYWAILLE.BE

TRI DES DECHETS

DANS LES CONTAINERS COLLECTIFS ENTERRÉS

Depuis janvier 2019, les containers collectifs enterrés ont pris place dans le centre d'Aywaille, remplaçant les containers individuels.

Chaque site est pourvu de deux containers enterrés bien distincts: un container tout-venant (gris) et un container organique (vert). **Ces sites ne sont utilisés que par les citoyens et les commerçants qui se trouvent dans l'hyper-centre via un badge qui leur est attribué.**

Ceux-ci permettent de trier les déchets et de les jeter dans le container adéquat. Séparer les déchets organiques est important, car ils représentent près de 50 % de nos déchets ménagers résiduels. L'ensemble des déchets organiques de la zone Intradel sont traités et transformés en amendement organique, chaleur et électricité dans leur unité de biométhanisation. Ce procédé permet la production d'énergie verte et d'un compost de qualité.

Que peut-on mettre dans le conteneur vert ?

Les résidus alimentaires: légumes, fruits, viande, poisson, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, marc de café, filtres, sachets de thé, coquilles d'œuf.

Les résidus de jardinage: feuilles, gazon, branches de haies taillées, branches, brindilles, plantes, fruits tombés, mauvaises herbes.

Autres déchets organiques: essuie-tout, mouchoirs, boîtes de pizza souillées, sacs de sucre et de pomme de terre en papier,

litière pour chat (biodégradable), copeaux/sciure de bois.

! ATTENTION: depuis le mois de janvier 2022, les langes jetables ne sont plus acceptés dans le container vert et doivent être jetés désormais dans le container résiduel.



Pour améliorer la quantité et la qualité des déchets organiques collectés dans les containers enterrés du centre d'Aywaille, **une fouille du contenu de ces containers** est réalisée hebdomadairement afin de retrouver les contrevenants. **Grâce à cela, nous avons déjà pu identifier un certain nombre de citoyens qui, manifestement, se désintéressent du tri; des amendes administratives leur sont alors adressées.** Ce contrôle hebdomadaire nous a permis de constater que le tri dans les containers enterrés d'Aywaille était déplorable. Des sacs poubelles gris, des déchets tout-ve-

nants, des papiers-cartons et même des encombrants sont régulièrement retrouvés dans le container organique vert ! Nous vous rappelons que **les sachets plastiques doivent être jetés dans le container gris** et non dans le container vert. Dans ce dernier, vous ne pouvez jeter que les sacs biodégradables vendus dans le commerce. La capacité maximale d'un sac jeté dans un container collectif enterré **ne peut dépasser 60 litres**. Dans le cas contraire, le système se bloquera et devra être dépanné. Si la situation ne s'améliore pas, nous serons contraints de revenir au système des containers individuels dans le centre d'Aywaille, ce qui engendrera une collecte individuelle, un amoncellement de containers sur le trottoir le jour de la collecte, un refus de collecte de la part d'Intradel en cas de mauvais tri, une répression plus importante, un problème de rangement des containers dans les logements, une limitation à 30 du nombre total de collectes. Cela signifie que le nombre de vidanges du container noir + le nombre de vidanges du container vert ne pourra plus dépasser 30 levées.

Alors, pour la propreté de notre belle commune et pour le bien de la planète, trions nos déchets !

INFOS : 04 364 0518
GESTIONDECHETS@AYWAILLE.BE

BIENTÔT UNE NOUVELLE ATTRACTION TOURISTIQUE À AYWAILLE



Depuis le début de la pandémie que nous subissons depuis 2 ans, nous avons pu constater une augmentation sensible du tourisme local. Ce phénomène s'est notamment marqué par une surexploitation du site du Ninglinspo, engendrant un trafic non adapté à l'endroit. Dans le but de diversifier l'offre touristique à Aywaille tout en dispersant les visiteurs vers différents sites destinés aux loisirs, un nouveau projet va prochainement voir le jour.

Le monde entier connaît le mont Rushmore, dans l'état du Dakota du Sud, accueillant une sculpture monumentale figurant quatre anciens présidents américains, à savoir George Washington, Thomas Jefferson, Theodore Roosevelt et Abraham Lincoln.

Sur ce modèle, l'idée a germé de sculpter le visage de 4 personnalités belges sur la falaise de la Heid des Gattes. Nous ne doutons aucunement que cette nouvelle attraction deviendra rapidement un pôle touristique majeur de Wallonie, à l'instar du Monde Sauvage ou des Grottes de Remouchamps.

Ce projet présentera également d'autres avantages, tant du point de vue économique que de celui de la mobilité. La situation géographique permettra d'admirer la future sculpture depuis l'Avenue de la Porallée, disposant de parkings importants. Les commerces voisins pourront bénéficier,

du point de vue économique, de cette « captation » touristique.

La réalisation de cette œuvre permettra également de stabiliser la falaise de la Heid des Gattes, ce qui permettra, à terme, la réouverture de la route reliant Remouchamps à Aywaille en rive droite de l'Amblève.

Il convient encore de déterminer quelles seront les 4 personnalités belges qui seront mises à l'honneur. En vue de favoriser l'adhésion de la population à ce projet, les Aqualiens et Aqualiennes pourront faire connaître à l'Administration communale (rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille ou à info@aywaille.be), pendant une durée d'un mois, les noms des personnalités qui devraient être représentées. Cette consultation publique commencera le... 1^{er} avril 2022.

NOS PROMENADES ET NOTRE PETIT PATRIMOINE COMPTENT SUR VOUS!

Notre commune est sillonnée par un réseau très dense de sentiers et de chemins vicinaux accueillant les parcours des promenades foulés par un public toujours plus nombreux.

Les services communaux, dans le cadre de leurs missions, mais aussi, et peut-être surtout, les bénévoles du groupe « Sentiers et Chemins vicinaux » du P.C.D.R. assurent la surveillance et l'entretien de ces chemins. Nos services, comme ces bénévoles très impliqués, ont interpellé le Collège communal pour l'informer de l'impérieuse nécessité de **faire appel à l'ensemble de la population** pour assurer une bonne **préservation de notre petit patrimoine populaire et un accès toujours agréable à nos promenades.**

Le rôle « d'éclaireur » que vous pouvez tenir pour tendre à ces objectifs est à la fois simple et essentiel. Nous vous demandons simplement de nous signaler, à l'adresse info@aywaille.be ou au **04 384 40 17** ou encore via le site www.petitpatrimoinedaywaille.net, tout ce qui pourrait réclamer une intervention sur un de nos chemins

ou sentiers: arbre tombé entravant le passage, haies non taillées, détérioration du balisage officiel, éboulement, dépôt sauvage d'immondices ou tout autre incident mais également sur un des éléments de notre petit patrimoine: déprédation, tag, descellement de la maçonnerie, vol d'éléments constitutifs du monument ... De plus, pour une meilleure sécurité dans nos quartiers, n'hésitez pas non plus à signaler soucis de voirie (nid de poule, obstacle inopiné, défaut de signalisation ...), dysfonctionnements de l'éclairage public, dépôts clandestins ... afin que nos services puissent intervenir ou alerter d'autres gestionnaires compétents. Plus vous serez nombreux à bien vouloir nous faire part de vos constatations, plus vite nous pourrions réagir, plus jolies encore seront nos promenades et plus sûrement encore seront préservés notre patrimoine et notre environnement.

UNE EXCELLENTE NOUVELLE POUR LE PATRIMOINE COMMUNAL!

Le patrimoine monumental et historique communal vient de s'enrichir grâce à un geste, à la fois noble et généreux, de MM. Paul et Jacques Thys qui ont fait don, à la Commune, du four à chaux de la route de Kin, propriété de leur famille depuis son édification, il y a un siècle et demi.

Ce four à chaux est le seul témoin encore existant dans notre commune de cette industrie jadis prospère. Il se présente sous la forme d'une tour, en parements de calcaire, de base carrée de 5 mètres de côté s'élevant à une hauteur dépassant 9 mètres. Il est adossé à la colline à gauche en montant la route de Kin, à deux cents mètres du ruisseau longeant la rue Vieille Voie.

Ce remarquable et imposant témoin du passé industriel de notre commune sera désormais placé sous la surveillance attentive des élèves

de l'école communale de Kin. Ces enfants, sous la conduite de leur enseignant, visiteront régulièrement le site et seront les lanceurs d'alerte lorsqu'ils constateront qu'une intervention des services communaux s'avèrera nécessaire pour préserver ce bien, par exemple pour ôter la végétation croissant dans ses murs. Ils seront ainsi sensibilisés à un pan de notre histoire locale en étant directement confrontés à ce magnifique vestige mais aussi en ayant accès à une documentation que j'ai spécifiquement rassemblée à leur intention sur ce four à chaux, la chauxfournerie en général, et les diverses utilisations de la chaux à travers les siècles.

RENÉ HENRY,
ECHEVIN DU PATRIMOINE HISTORIQUE

MA COMMUNE DIT
OUI AUX LANGUES
RÉGIONALES



Voici pourquoi il est si important d'entretenir notre langue wallonne.

NOSSE PATWÈ

Dji sé bin qu'nosse patwè surprind lès djins d'ôte pâ
Et tot plin dës Walons n'el djâsèt nin parèye
Mins d'Warème a Vervî com di Dâlèm a Spâ
Si gruzinèdje èst la po fièstî nos orêyes
Ci n'èst mây qu'on patwès nins l'muzique qu'i nos fêt
Pou sèmer dës sinteûrs qui wârdèt leû mistère
Nos âbes, nos vâs, nos tièrs fêt pârtèye d'on tâvlê
Qui s'ralôye a dës mots po mî spozer nosse tère.
Çoula deût fé dës siêkes asteûr qu'i va qui vint
Tot-avâ lès pazès, lès rows èt lès rouwales
Sins jamây' sûre li môde ... èle candje tél'mint sovint
Qu'il inme mî d'ennè rîre ou dè hossî lès spales
Et come l'èwe di l'Amblève qui r'passe è
Fond-d'Cwareû

Tot prindant l'timps qui fât po-z-arondi chaque pîre
Li langadje di nos péres s'a mostré si vigreû
Qu'i nos a parvinou tot fant l'vôye a s'manîre.
I tchante d'ine ôte façon è l'Ardène qu'è Condroz
Si pormonne a Sèrè come on p'tit pô pus canaye
Chal on l'êtind lèdjîr èt la in' miète pus gros
Avou dës mots ros' lants come ine cinse èl Hèsbaye
Po dire ine ponne, ine djôye nos l'sintant tot d'on côp
Aspiter so nos lèpes ... èt quand c'èst qu'on s'mâvèle
L'arèster, c'èst voleûr rat'ni l'cascâde di Coô
Ou l'cok'rê d'ine èglise avou l'bîhe qui sofèle.
On creûreût qu'nos èfants li toûrnèt lès talons
Et surtout lès r'djètons qui crèhèt chal èl vèye
Mins v's poléz co l'zî dire in saqwè è walon
Is comprindèt si vite qui çoula m'emèrvèye
Insi qu'lès fleûrs riv'nèt tofèr so lès rôzîs
Mins qu'po vèyî'n novèle on rawâde qu'èle si droûve
Nosse patwè trouv'rèt co dës valiants p'tits gozîs
Qui f'ront çou qui fât fêr èt mètront tot-en-oûve
Po sâver l'franc-parler qui s'acrotche a nos vwès
Po qu'on l'djâze co longtims tot wârdant l'tièsse
bin hôte

Cav's avez l'dreût d'pinser qui c'n'èst mây qu'on patwè
Mins l'âme dè payîs d'Lîdje s'î r'trouve
amon-nos-ôtes.

Et ainsi tout est dit et si bien dit! Ce texte est de
feu Emile Sullon, il l'a chanté, pour la première,
avec Jacky Myriam, sur la scène du Trocadéro
sur la musique de la chanson d'Yves Duteuil: « La
langue de chez nous ».

RENÉ HENRY,
ECHEVIN DE LA CULTURE





5^E SAISON DES RENDEZ-VOUS CULTURELS

Depuis 2017, l'Echevinat de la Culture en collaboration avec le Château de Harzé et soutenu par le service Culture de la Province de Liège, met gratuitement à disposition, une salle d'exposition au Château de Harzé avec pour objectif de développer des activités culturelles dans notre Commune.

Ce concept a déjà permis à près de 60 artistes d'exposer leurs œuvres dans ce cadre exceptionnel. Depuis deux ans, des concerts d'exception ont rejoint le programme: clavier, orgues, orchestre à cordes...

Le **programme de la 5^e saison de ces Rendez-Vous Culturels** mettra, une nouvelle fois, à l'honneur une vingtaine d'artistes locaux et régionaux ainsi que des ateliers créatifs aqualiens maîtrisant peinture, photographie, sculpture, dessin, céramique et autres techniques des arts plastiques.

7 Rendez-Vous «expositions» seront accessibles **gratuitement** tout au long de l'année 2022 et ce, toujours au Château de Harzé. Soulignons que chaque vernissage d'exposition sera agrémenté d'une animation musicale, contée ou autre. Cette formule a fait ses preuves et ravit visiteurs et exposants en apportant une dimension supplémentaire à chaque événement. C'est ce qui s'est encore passé lors du premier Rendez-vous (18 – 20 mars) avec Frédéric COUMANNE (sculpture & Up-Cycling), Nathalie DISTER (peinture) et Philippe GUILLAUME (photographie) verni avec la conteuse Joëlle Besançon.

Des concerts d'exception de musique ou de chant se dérouleront donc encore dans un autre très beau lieu classé de notre patrimoine: l'Eglise Notre-Dame de Dieupart.

Rendez-vous «contes et livres».

La Bibliothèque d'Aywaille mettra, elle aussi, en place des événements qui seront d'autres événements incontournables autour des livres.

Enfin, les concerts et événements de l'Académie Ourthe-Vesdre-Ambève intégreront également notre programme culturel au fil de l'année.

EXPOSITIONS AU CHATEAU



Du 15 au 17 avril

Nicole DEFOSSÉ (aquarelle), Fée de l'Ange (photographie) et Marcel VERMEIRE (aquarelle). Vernissage: vendredi 15 avril: Le Chœur d'enfants de la Projart'School.

Du 20 au 22 mai

Marie-Jeanne GILLES (peinture), Céline WISLEZ (peinture) et Appoline SARLET (peinture-dessin). Vernissage: vendredi 20 mai.

Du 17 au 19 juin

Colette CRICKX (peinture), Johann DEBAIN (photographie) et Monique FAYE (aquarelle). Vernissage: vendredi 17 juin.

Du 12 au 15 août

Michaël HOUSSA (peinture), Marie-Claire PISSART (aquarelle) et Isabelle DAMSAINT (peinture-sculpture-photographie). Vernissage: vendredi 12 août.

Du 14 au 16 octobre

Ateliers créatifs LES GAD'LIS et hARTzè (sculpture-peinture-céramique). Vernissage: vendredi 14 octobre.

Du 18 au 20 novembre

Laurie-Anne ROMAGNE (photographe), Michèle JOHNSON (aquarelle) et Suzanne CLOSSET (peinture à l'huile-sculpture). Vernissage: vendredi 18 novembre.

INFOS PRATIQUES: HORAIRE DES EXPOSITIONS: VENDREDI DE 17 À 21H AVEC VERNISSAGE À 19H, SAMEDI ET DIMANCHE DE 13 À 18H.

CONCERTS – EGLISE DE DIEUPART

Vendredi 29 avril: Concert du chœur de chant grégorien EX CORDE

Entrée gratuite.

Samedi 19 novembre: Concert de l'orchestre à cordes I CAVALLETTI.

Dimanche 18 décembre: Concert de Noël des Echos d'Aywaille et du groupe vocal Petite Marie.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Samedi 23 avril: Contes et Légendes au fil de l'Ambève compilés dans une BD. Sur le site de la brasserie Elfique: présentation de la BD, dédicace par les auteurs et animation contes.

Dimanche 16 octobre: Balade contée familiale, un parcours, 6 contes pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents au Château de Harzé.

INFOS ET RÉÉS.:

BIBLIOTHÈQUE D'AYWAILLE
04 384 78 82
BIBLIOTHEQUE@AYWAILLE.BE
BIBLIOTHEQUE.AYWAILLE.BE

D'autres dates viendront encore compléter ce programme culturel impressionnant et très éclectique.

Suivez les publications sur www.aywaille.be et la page Facebook «Administration communale d'Aywaille».

INFOS ET RENS. COMPLÉMENTAIRES:

04 267 64 65 – 04 384 40 17
INFO@AYWAILLE.BE – WWW.AYWAILLE.BE

TOURNOI D'ELOQUENCE DE L'ATHÉNÉE



C'est le Centre créatif qui accueille, cette année et avec un public retrouvé, cet inimitable rendez-vous proposé par l'Athénée Royal Princesse Elisabeth.

Les dix candidats rivalisèrent d'éloquence, de bons mots et de prestance, ils furent présentés d'une façon remarquable par une solide équipe s'inspirant des propos

de Shakespeare dans son célèbre «Jules César». Ces présentateurs furent, eux aussi, absolument remarquables et inspirants. Les membres du jury et le nombreux public furent particulièrement attentifs aux propos de ces jeunes filles et jeunes gens qui ne manquèrent pas d'interpeller leurs aînés en leur exposant leurs préoccupations, leurs souhaits et leurs espoirs.

Jury et public ont eu le même coup de cœur pour Julia FLOHIMONT. Elle rassembla la majorité de leurs suffrages avec un exposé

audacieux sur le mensonge qui n'a pas manqué de surprendre avant de séduire l'assemblée.

C'est bien à un véritable spectacle d'excellente facture que le public a assisté cette soirée-là et les étudiants n'ont pas manqué de manifester très sympathiquement leur reconnaissance à l'équipe professorale qui leur a permis de vivre ce beau moment.

RENÉ HENRY,
ECHEVIN DE LA CULTURE



ANIMATIONS BÉBÉS

Depuis septembre dernier, suite à une demande grandissante, les animations « **Lectures, comptines et jeux de doigts** » pour les bambins de 6 mois à 3 ans (et leurs parents) ont lieu **le dernier vendredi de chaque mois ainsi qu'aux vacances scolaires**.

Animations gratuites, réservation obligatoire. Durée : 30 minutes

Prochaines dates :

25 mars 2022 à 9 h 30 et 10 h 30,

8 avril 2022 à 9 h 30,

15 avril 2022 à 9 h 30,

29 avril 2022 à 9 h 30 et 10 h 30,

27 mai 2022 à 9 h 30 et 10 h 30,

24 juin 2022 à 9 h 30 et 10 h 30.

ANIMATIONS ENFANTS

Après la Galette des Rois en janvier et les Masques en mars, il est temps de vous convier à la prochaine animation « **Brico-lecture** » pour les enfants à la bibliothèque d'Aywaille lors des vacances de printemps. Infos pratiques :

Vendredi 8 avril de 10 h 30 à 12 h.

Pour les enfants de 4 à 10 ans.

Animation gratuite, réservation obligatoire (places limitées).



ANIMATIONS ADOS : LE CLUB DE LECTURE SEDUIT !

Depuis décembre 2021, Héléna accueille les jeunes dès 12 ans à la bibliothèque d'Aywaille. Ce club de lecture a lieu **une fois par mois, le 4^e jeudi, de 17 h 30 à 19 h 00**. Au programme : découverte de nouveautés et partage de coups de cœur autour de l'apéro.

Prochaines dates :

24 mars 2022

28 avril 2022

19 mai 2022 (! 3^e jeudi!)

23 juin 2022

Animations gratuites.

Réservation souhaitée.

CONTES ET LEGENDES AU FIL DE L'AMBLEVE

8 contes et légendes, de Stavelot à Comblain-au-Pont, le long de la vallée de l'Ambève puis de l'Ourthe, sont dépoussiérés par un collectif d'auteurs-illustrateurs de la région. Ceux-ci les ont rassemblés dans une bande dessinée qui propose différents styles graphiques et ambiances. L'ouvrage sera disponible à la vente dès avril 2022 et peut être précommandé par souscription : <https://fr.ulule.com/contes-et-legendes-au-fil-de-l-ambleve/> **Lancement officiel lors de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 2022 : Samedi 23 avril 2022 à partir de 13 h 30**

Sur le site de la brasserie Elfique (Raborive 2 à Aywaille), nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ces légendes et ces contes locaux compilés dans la BD, interprétés par les conteurs et conteuses de Paradis.

Vous pourrez déambuler à votre guise dans cet environnement typique et admirer les planches originales des auteurs dans l'exposition qui leur sera consacrée. Renseignements à la bibliothèque.



RAPPEL DES HORAIRES

Le port du masque reste obligatoire à l'intérieur des bibliothèques communales.

AYWAILLE

Lundi et vendredi : 14 h 00-18 h 00

Mercredi : 09 h 00-13 h 00

14 h 00-18 h 00

Judi et samedi : 09 h 00-13 h 00

HARZE

Mardi et vendredi : 15 h 00-19 h 00

REMOUCHAMPS

Lundi et jeudi : 15 h 00-19 h 00

BIBLIOTHEQUE.AYWAILLE.BE

WWW.CATALOGUEBOA.BE

04 384 78 82

BIBLIOTHEQUE@AYWAILLE.BE

DONS D'ORGANES ET DON DE MATÉRIEL CORPOREL HUMAIN



Toute personne est supposée d'accord avec un prélèvement de ses organes lors de son décès.

L'avis de la famille sera tout de même demandé avant de procéder au prélèvement. Pour ôter cette responsabilité portée par la famille et ce choix parfois douloureux, tout citoyen majeur peut faire une déclaration

de don d'organes et/ou de don de matériel corporel humain.

Toute personne peut également faire une déclaration d'opposition au don d'organes et/ou de matériel corporel humain.

Depuis le 1^{er} juillet 2020 (A.R. du 09/05/2000), il est possible d'enregistrer sa déclaration auprès de son médecin généraliste ou de l'enregistrer soi-même, en ligne, via le portail www.masante.belgique.be

Par ailleurs, la déclaration de don s'est affinée puisque le citoyen peut exprimer sa volonté :

- par rapport au don d'organes mais également

- par rapport au don de matériel corporel humain comme la peau, les tendons ...
 - soit pour une transplantation,
 - soit pour fabriquer de nouveaux traitements,
 - soit pour aider à faire avancer la recherche dans le domaine de la médecine (par ex : prélever une tumeur qui sera analysée pour mieux identifier les causes d'une maladie et rechercher de nouveaux traitements).

POUR FAIRE UNE DÉCLARATION DE CONSENTEMENT OU D'OPPOSITION AU SERVICE POPULATION, IL SUFFIT DE SE PRÉSENTER MUNI DE SA CARTE D'IDENTITÉ. IL N'Y A AUCUN DÉLAI ET C'EST GRATUIT.

NOCES DE BRILLANT



Lucienne DEGEE et **Victor BERNARD** se sont rencontrés, lors de la fancy-fair de l'école Saint-Joseph à Remouchamps et c'est le 2 juin 1956 que nos jeunes gens célébreront leur mariage. Professionnellement, Victor a passé la majeure partie de sa carrière dans les bureaux de Arcelor Mittal (anciennement Cockerill) au planning de production. Lucienne, quant à elle, a travaillé comme dactylo aux services administratifs de la maison de gros puis du « Grand Bazar » à Liège. Nos jubilaires, pour leur plus grand bonheur, agrandiront la famille avec la venue de leur fils et sont très fiers de leurs deux petits-enfants. Voyage, lecture, rencontres amicales rythment leurs journées. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est lors d'une soirée de mariage que **Josée GREGOIRE** et **Edmond BONFOND** vont réellement débiter leur histoire d'amour. Après la période de courtisailles, ils célébreront leur mariage le 3 mai 1956. Professionnellement, Josée a porté plusieurs casquettes : aide-cuisinière, employée, vendeuse, gardienne ONE... tandis que Edmond a commencé commis à l'Enregistrement d'Aywaille jusqu'à devenir, à force d'études et d'examens, contrôleur en chef à la TVA. L'arrivée de deux enfants au sein de leur famille leur apporteront beaucoup de bonheur. Nos jubilaires ont l'immense plaisir d'être grands-parents 7 fois et d'être arrière-grands-parents 15 fois. Restaurant, journaux télévisés, football, émissions de variétés et de danse, jeux de société, mots croisés, lecture... nos jubilaires sont bien occupés. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

NOCES DE DIAMANT



Depuis qu'ils sont tout petits, **Denise DELFORGE** et **Léon CAPRASSE** partagent les mêmes lieux de vie. Ce sera le 20 octobre 1961 que leur union sera célébrée, après 4 ans de courtisailles. Léon fera une carrière dans la gendarmerie tandis que Denise s'occupera non seulement de sa petite famille mais accueillera d'autres enfants en tant que maman ONE. La famille s'agrandira, pour leur plus grand bonheur, avec l'arrivée de leurs quatre enfants et ils sont aussi très fiers de leurs huit petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Nos jubilaires partagent leur temps entre différentes activités : les organisations des 3x20, la pâtisserie, le jardinage, les émissions télévisées... Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

NOCES D'OR



Jeanine BARBETTE et **Gilbert LEMAIRE** (dit Christian) se sont rencontrés aux cours du soir de comptabilité dispensés à l'école technique de Rencheux (Vielsalm) où ils étaient inscrits tous les deux. Ce sera le 27 août 1971 qu'ils célébreront leur mariage. Professionnellement, Christian fera carrière au Ministère des Finances. Jeanine travaillera comme aide-cuisinière à Rencheux pendant un an puis à Aywaille, jusqu'à sa retraite. Nos jubilaires auront le bonheur d'accueillir 3 enfants et sont les heureux grands-parents de 7 petits-enfants. Marche, lecture, émissions sportives, excursions... nos jubilaires ne manquent pas d'activité. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est lors d'une sortie à Spa, en 1969, que **Christiane LEJOLY** et **Francis LECOCQ** se sont rencontrés. Après des courtisailles d'un peu moins de 2 ans, ce sera le 28 août 1971 que leur union sera célébrée. Professionnellement, Christiane fera une carrière en tant qu'institutrice. Quant à Francis, tout au long de sa carrière, il sera tantôt secrétaire de direction, professeur et éducateur dans différents établissements. Nos jubilaires ont eu le bonheur d'accueillir, au sein de leur famille, 3 enfants et sont les heureux grands-parents de 4 petits-enfants. Cyclisme, gymnastique, marche, émissions télévisées, lecture, mots fléchés, jardinage... rythment les journées de nos jubilaires. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Nicole CAWET et **Francis DERNOUCHAMPS** se sont rencontrés à l'âge de 21 ans, via une amie commune, lors d'une soirée de chasse près d'Embourg. Après 4 ans de courtoisilles, nos jubilaires célébreront leur mariage le 25 février 1971. Au niveau professionnel, Francis rejoindra Nicole, qui aide ses parents à l'hostellerie Saint-Roch à Comblain-la-Tour. Tous deux, au prix d'un travail d'équipe sans relâche, permettront à l'Hostellerie d'atteindre une réputation internationale. Nicole et Francis auront le bonheur d'accueillir 3 enfants au sein de leur famille et sont très fiers de leurs 3 petits-enfants. Nos jubilaires profitent d'une retraite bien méritée et ont beaucoup d'occupation : théâtre, visites de musées, city-trip partout en Europe, jardinage, musique ... Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est au début de l'année 1969 que **Lydia BOSETTI** et **Roger HUMBLET** se sont rencontrés. Après la période de courtoisilles, c'est le 9 octobre 1971 qu'ils célébreront leur mariage. Roger fera une grande partie de sa carrière à l'usine Cuivre et Zinc, dans les labos. Lydia s'occupera des enfants et travaillera comme femme de ménage chez des particuliers. La famille s'agrandira pour leur plus grand bonheur avec l'arrivée de 3 enfants qui leur donneront, à leur tour, 7 petits-enfants. Et nos jubilaires sont les heureux arrière-grands-parents du petit Ethan. Nos jubilaires aiment aller au restaurant, faire des excursions et des balades. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Nos jubilaires, **Nicole ALIÉ** et **Clément LEPIECE** se sont rencontrés au bal de la Kermesse à Odeigne (Manhay), en décembre 1968. Après une période de courtoisilles d'un peu moins de 3 ans, le mariage sera célébré le 13 novembre 1971. Du côté professionnel, Clément était aidant agriculteur dans la ferme familiale qu'il reprit à son mariage. Quant à Nicole, elle a travaillé à l'Hôtel des Nutons à Houffalize puis à l'Hôtel des Genêts à La Roche. Tous deux ont eu le bonheur d'accueillir dans leur famille trois enfants. Et la famille s'est encore agrandie avec la venue de 7 petits-enfants (le 8^e est en route). Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Ils avaient 9 et 10 ans quand **Irène HORRION** et **Raymond OOMS** se sont rencontrés, lors d'un mariage. Quelques années plus tard, en 1968, ils se sont recroisés et ... ce sera le 22 janvier 1972 qu'ils célébreront leur mariage. Raymond travaillera à la papeterie à Nivelles puis chez Burgo Ardennes à Virton. Irène rejoindra le personnel de cuisine à l'Athénée de Nivelles, puis sera concierge au sein de l'entreprise « Casques Laze » à Nivelles. Nos jubilaires agrandiront la famille avec la venue de deux enfants, pour leur plus grand bonheur. Et ils sont très fiers de leur 4 petits-enfants. Nos jubilaires ont beaucoup d'activités : jardinage, pâte à sel, promenades, bons restaurants, pâtisserie, marche, pêche, bricolage, vélo, reportages nature, enquêtes policières ... Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

A L'AVENIR ET EN RESPECT DU RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES), NOUS NE TRANSMETTONS LES INFORMATIONS CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS QUE LORSQUE LE SERVICE ETAT CIVIL/POPULATION AURA REÇU L'AUTORISATION DES PERSONNES CONCERNÉES.

MARIAGES

Michiels Patrick (Aywaille) et **Amable Christiane** (Aywaille) mariés le 14 août 2021 ;

de Coppin de Grinchamps Tanguy (Aywaille) et **Valdiviezo Vargas Machuca Karen** (Aywaille) mariés le 14 août 2021 ;

Castro Casado Julio (Aywaille) et **Leclère Vanessa** (Aywaille) mariés le 21 août 2021 ;

Moïse Benjamin (Harzé) et **Greindl Marie-Clarisse** (Harzé) mariés le 21 août 2021 ;

Lemal Julien (Aywaille) et **Hanssen Laura** (Aywaille) mariés le 28 août 2021 ;

Mc Laughlin Jerry (Sougné-Remouchamps) et **Colleye Nadia** (Sougné-Remouchamps) mariés le 28 août 2021 ;

Spits Alain (Ernnonheid) et **Genitoni Elena** (Ernnonheid) mariés le 03 septembre 2021 ;

Georis Sébastien (Sougné-Remouchamps) et **Gérard Céline** (Sougné-Remouchamps) mariés le 18 septembre 2021 ;

Bonnivert Michel (Aywaille) et **Philippe Arlette** (Aywaille) mariés le 25 septembre 2021 ;

Bruyère Kevin (Aywaille) et **Leruse Sophie** (Aywaille) mariés le 09 octobre 2021 ;

Righetti Alessandro (Aywaille) et **Cadet Aurélie** (Aywaille) mariés le 16 octobre 2021 ;

Boufkara Yahya (Sougné-Remouchamps) et **Derkaoui Nadia** (Sougné-Remouchamps) mariés le 30 octobre 2021 ;

Lambert Julien (Harzé) et **Dessard Chloé** (Harzé) mariés le 06 novembre 2021 ;

Maquinay François (Sougné-Remouchamps) et **Lempereur Virginie** (Sougné-Remouchamps) mariés le 14 janvier 2022.

NAISSANCES

Kersten Marion (Aywaille), née le 11 août 2021, fille de Kersten Thomas et de Vanni Maurine ;

Pirnay Lou (Sougné-Remouchamps), née le 14 août 2021, fille de Pirnay David et de Dautzenberg Anick ;

Gillet Collard Lily-Rose (Aywaille), née le 30 août 2021, fille de Gillet David et de Collard Christina ;

Lallemand Lylou (Sougné-Remouchamps), née le 03 septembre 2021, fille de Lallemand Thomas et de Gaillard Florence ;

Pirard Noa (Ernonheid), né le 05 septembre 2021, fils de Pirard Maxime et de Gaspar Fanny ;

Carpentier Tom (Sougné-Remouchamps), né le 12 septembre 2021, fils de Carpentier Christophe et de Delbovier Marine ;

Gilles Eliott (Harzé), né le 24 septembre 2021, fils de Gilles Julien et de Delcour Charlotte ;

Lugagne Delpon Camille (Sougné-Remouchamps), née le 06 octobre 2021, fille de Lugagne Delpon Arnault et de Biet Sandrine ;

Syne Rachel (Aywaille), née le 13 octobre 2021, fille de Syne Jérémy et de Thill Julie ;

Ska Louis (Harzé), né le 17 octobre 2021, fils de Ska Grégory et de Lelarge Laetitia ;

Hauldebaum Bruyère Aaron (Aywaille), né le 19 octobre 2021, fils de Bruyère Jonathan et de Hauldebaum Joëlle ;

Dewulf Ummels Ella (Sougné-Remouchamps), née le 22 octobre 2021, fille de Dewulf Thomas et d'Ummels Elodie ;

Daenen Rosaline (Harzé), née le 28 octobre 2021, fille de Daenen Arnaud et d'Olislagers Evelyne ;

Gérard Diana (Sougné-Remouchamps), née le 02 novembre 2021, fille de Gérard Jordan et de Mazziotta Maude ;

Pirotton Suzy (Aywaille), née le 08 novembre 2021, fille de Pirotton Jimmy et de Zaninotti Lise ;

Hénaut Schoenenberg Milo (Deigné), né le 25 novembre 2021, fils de Hénaut Steve et de Schoenenberg Alicia ;

Lemal Edouard (Aywaille), né le 10 décembre 2021, fils de Lemal Julien et de Hanssen Laura ;

Vincent Eden (Harzé), né le 10 décembre 2021, fils de Vincent Maxime et de Renard Manon ;

Thewissen Luce (Aywaille), née le 10 décembre 2021, fille de Thewissen Jean-Philippe et de Dubus Maureen ;

Gavray Aryl (Aywaille), né le 21 décembre 2021, fils de Gavray Denis et de Banneux Julie ;

Bodeux Oscar (Harzé), né le 23 décembre 2021, fils de Bodeux Quentin et de Bellière Elvire ;

Jaspers Louis (Aywaille), né le 29 décembre 2021, fils de Jaspers Benoît et de Leclercq Orane ;

Cambroisier Hélène (Sougné-Remouchamps), née le 06 janvier 2022, fille de Cambroisier Genghis et de Caprasse Marianne ;

Beaupain Louis (Sougné-Remouchamps), né le 14 janvier 2022, fils de Beaupain Mathias et de Fransolet Marjorie.

DÉCÈS

Grandchamps Eric (Aywaille), 58 ans, époux de Leloup Catherine, décédé à Liège le 20 août 2021 ;

Gavage Jenny (Aywaille), 76 ans, épouse d'Andrien Jean-Paul, décédée à Sprimont le 14 septembre 2021 ;

Bissot José (Harzé), 79 ans, époux de Lobet Reine, décédé à Liège le 14 septembre 2021 ;

Lecrompe Colette (Harzé), 63 ans, veuve de Gilet Jacques, décédée à Liège le 24 septembre 2021 ;

Maréchal Gilbert (Aywaille), 74 ans, époux de Vanhede Sylvia, décédé à Liège le 26 septembre 2021 ;

Malaxhe Denise (Sougné-Remouchamps), 96 ans, veuve de Heusdens Louis, décédée à Liège le 26 septembre 2021 ;

Charles Elise (Aywaille), 84 ans, veuve de Laurent Charles, décédée à Aywaille le 29 septembre 2021 ;

Kohn Colette (Aywaille), 79 ans, décédée à Aywaille le 10 octobre 2021 ;

Renard Nelly (Sougné-Remouchamps), 82 ans, veuve de Delhasse Gaston, décédée à Aywaille le 10 octobre 2021 ;

Pirnay Marcel (Aywaille), 90 ans, époux de Meunier Marie, décédé à Liège le 12 octobre 2021 ;

Herman Marie (Sougné-Remouchamps), 86 ans, veuve de Toussaint Jules, décédée à Aywaille le 20 octobre 2021 ;

Benoît Jeannine (Sougné-Remouchamps), 76 ans, veuve de Lecoq Jean, décédée à Aywaille le 20 octobre 2021 ;

Germain Hélène (Sougné-Remouchamps), 92 ans, veuve de Klauer André, décédée à Aywaille le 20 octobre 2021 ;

Allegro Maurice (Aywaille), 79 ans, époux de Nahon Paula, décédé à Liège le 21 octobre 2021 ;

Remy Robert (Harzé), 85 ans, époux de Godet Marie, décédé à Seraing le 30 octobre 2021 ;

Willemaerts Anne (Aywaille), 56 ans, décédée à Aywaille le 02 novembre 2021 ;

Gerard Pierre (Sougné-Remouchamps), 70 ans, époux de Dereymaeker Chantal, décédé à Liège le 03 novembre 2021 ;

Decelle Jean-Marc (Sougné-Remouchamps), 68 ans, époux de Zonderman Laurence, décédé à Aywaille le 07 novembre 2021 ;

Legros Marie (Aywaille), 85 ans, veuve de Levarlet Jean, décédée à Liège le 11 novembre 2021 ;

Schils Jean (Sougné-Remouchamps), 86 ans, époux de Schumacker Jeanne, décédé à Liège le 12 novembre 2021 ;

Rahier Claude (Aywaille), 76 ans, époux de Francois Christiane, décédé à Aywaille le 12 novembre 2021 ;

Brisbois Betsy (Aywaille), 88 ans, veuve d'Antoine André, décédée à Aywaille le 13 novembre 2021 ;

Close Jacqueline (Sougné-Remouchamps), 80 ans, veuve de Ferette Léon, décédée à Liège le 25 novembre 2021 ;

Meunier Marie (Aywaille), 85 ans, veuve de Pirnay Marcel, décédée à Sprimont le 26 novembre 2021 ;

Mestrez Robert (Sougné-Remouchamps), 78 ans, décédé à Liège le 27 novembre 2021 ;

Burton Andrew (Aywaille), 32 ans, époux de Godelaine Alexandra, décédé à Aywaille le 1^{er} décembre 2021 ;

Horrión Roger (Sougné-Remouchamps), 76 ans, époux de Salingret Jacqueline, décédé à Liège le 1^{er} décembre 2021 ;

Awouters Jeanne (Sougné-Remouchamps), 100 ans, veuve de Mouvet Gustave, décédée à Aywaille le 03 décembre 2021 ;

Legras Willy (Sougné-Remouchamps), 92 ans, veuf de Regnier Ida, décédé à Aywaille le 11 décembre 2021 ;

Naklicki Ryszard (Sougné-Remouchamps), 71 ans, époux de Tefnin Magda, décédé à Aywaille le 13 décembre 2021 ;

Thoumsin Francis (Sougné-Remouchamps), 72 ans, décédé à Aywaille le 14 décembre 2021 ;

Farine Joséphine (Sougné-Remouchamps), 102 ans, veuve de Dumont Frantz, décédée à Liège le 16 décembre 2021 ;

Lehnertz Pierre (Sougné-Remouchamps), 75 ans, époux de Bruon Francine, décédé à Liège le 19 décembre 2021 ;

Bengler Fanny (Sougné-Remouchamps), 84 ans, veuve de Kéan François, décédée à Verviers le 25 décembre 2021 ;

Trillet Georgette (Sougné-Remouchamps), 80 ans, épouse de Pirotton Joseph, décédée à Aywaille le 29 décembre 2021 ;

Benoît Nicolas (Sougné-Remouchamps), 80 ans, époux de Pirnay Josée, décédé à Liège le 29 décembre 2021 ;

Péters Patrick (Sougné-Remouchamps), 66 ans, époux de De Jonghe Danielle, décédé à Aywaille le 05 janvier 2022 ;

Mertens Jean (Aywaille), 78 ans, veuf de Rousseau Yvonne, décédé à Aywaille le 10 janvier 2022 ;

Thoumsin Pierre (Sougné-Remouchamps), 71 ans, décédé à Liège le 11 janvier 2022 ;

Buron Jeanne (Aywaille), 64 ans, veuve de Colson Frédéric, décédée à Aywaille le 18 janvier 2022 ;

Colette Irène (Aywaille), 83 ans, veuve de Hodchamps André, décédée à Aywaille le 19 janvier 2022 ;

Crahay Lucie (Aywaille), 96 ans, veuve de Lemaire Joseph, décédée à Sprimont le 30 janvier 2022.





Ouverture
du 2^e point chaud
d'Aywaille
prévue mi-avril !

Boulangerie • Pâtisserie • Viennoiserie • Sandwicherie

Retrouvez-nous Route de Dieupart 41G à Aywaille

A bientôt!



STATION AYWAILLE



**Garage
Laudaflo**

Vente et montage de pneus
Entretien voitures SUV
et utilitaires jusqu'à 5t sur rdv

- Vente de mazout extra de chauffage et pétrole à la pompe
- Vente bûche et petit bois
- Vente de pellets
- Lotto
- Carte de fidélité

Nous acceptons :



ADBLUE
en vrac



GARAGE OUVERT du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30

SHOP OUVERT du lundi au vendredi de 6h à 20h,
le samedi de 7h à 20h et le dimanche de 8h à 20h

Avenue de la Porallée 61

Tél.: 04 384 69 78

info@laudaflo.be

ENTREPRISE FAMILIALE
POMPES FUNÈBRES GÉRARD

Organisation complète de funérailles
PARTOUT 24H/24

*Tous les actes posés envers un défunt
sont empreints de respect et dignité*

Tél. 04/384 66 73

FUNÉRARIUM

Rue de la Reffe, 4 - 4920 REMOUCHAMPS

NOUVEAU

Rue du Chalet, 4
4920 AYWAILLE

www.pompesfunebresgerard.be



Ô Soins d'Elles

Institut esthétique • Ongles et cils • Salon de coiffure



Avenue François Cornesse, 100
4920 Aywaille

0496 55 20 58 | 04 262 75 09



Ô Soins d'Elles

SUR RDV

Ô Soins d'Elles coiffure

Nouveau Maquillage permanent

Lunc Cryo21

Cryo21, sculpteur naturel
pour visage et corps

VISAGE

- Raffermissement des tissus
- Réduction des rides
- Effacement du double menton

CORPS

- Amincissement
- Modelage de la silhouette
- Raffermissement des tissus
- Traitement par zone
- Amélioration de la circulation lymphatique
- Élimination de la cellulite localisée
- Active la microcirculation

- Barrières
- Escaliers

- Garde-corps
terrasses complètes



ferrosteel

Ferronnerie • Mécano - soudure

• Ferrosteel

• Ghislain Demortier

• Paradis 72 • 4920 Harze

• 0486 32 04 34

• demortier.ghislain@skynet.be

• www.ferronnerieferrosteel.be



NOUVEAU : PHOTOS D'IDENTITÉ !

BONNESIRE
OPTICIENS



PARTENAIRE INDÉPENDANT

VARILUX
CENTER

PLACE JOSEPH THIRY 38, 4920 AYWAILLE | 04 384 41 03 | www.bonnesireopticiens.be



Tout le monde
veut ce panneau
VENDU
contre sa façade.
Vous aussi ?



Alors,
faites appel
à **Blim.be**

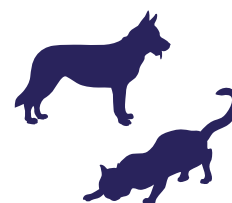
Place Leblanc 28 - 4170 Comblain-au-Pont | www.blim.be | 04 383 56 59



LICAVET

Vétérinaires agréés

URGENCES 24h/24 7j/7 – www.licavet.be



Consultations : sur rendez-vous

Cabinet : 23r rue du Pont – 4170 Comblain au Pont | **0470 31 46 86**

Mazout Paquay

Aywaille

• Pétrole - Diesel • Gasoil extra

Votre partenaire chaleur !
Une qualité irréprochable, la nôtre !

Tél. 04 384 45 24 - www.mazout-paquay.be
mazout.paquay@prevot-group.be - Rue du Chalet 63a - AYWAILLE

Coiffure imag'in

DAMES • HOMMES • ENFANTS

**ONGLERIE • SOLARIUM • EXTENSIONS
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS**

Avenue François Cornesse 30 • Aywaille

04 384.48.16



POMPES FUNEBRES

SPRIMONT

A. LESSUISSE - A. NOVELLI
Thier du Hornay, 79A - Rue Ferrer, 2
04/382.13.61

AYWAILLE

LAWAREE - A. NOVELLI
Rue de l'Enseignement, 8
04/384.41.90

LOUVEIGNE
LESSUISSE - NOVELLI
Rue du Pérreon, 27
04/384.41.90

WERBOMONT
LAWAREE - NOVELLI
Rue de Stavelot, 2
04/384.41.90

LE PAIN D'ANTIAN

LA VOLONTÉ
D'OFFRIR LE MEILLEUR

57, Avenue de la Porallée
4920 Remouchamps

04/295.53.95

Du lundi au samedi : 7h à 18h30
Dimanche et jours fériés : 7h à 17h

lepaindantan.be

suivez-nous aussi sur  



market
REMOUCHAMPS

Lundi - vendredi
de 8h30 à 20h
Samedi : de 8h à 20h
Dimanches et jours fériés
de 9h à 18h

Le choix, le service et la qualité à proximité !



Avenue de la Porallée 36A
4920 Remouchamps

04/384.05.50

Le GUIDE VLAN fait peau neuve...

Depuis de nombreuses années, le GUIDE VLAN met à votre disposition un répertoire complet et fiable des acteurs économiques locaux.

UNIMEDIA met toute son expérience à vérifier les données pour coller au mieux à la réalité du terrain et mieux vous guider !

De plus, le GUIDE VLAN présente les numéros utiles des communes concernées et la liste des professions médicales et para-médicales.

Aujourd'hui, UNIMEDIA souhaite dynamiser LE GUIDE VLAN en devenant ... GUIDE & VOUS.

Un support incontournable pour la vie de votre région !

GUIDE & VOUS

By le Guide Vlan

NEW
Début 2022



N'HÉSITEZ-PAS À NOUS FAIRE VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS SUR [INFO@UNI-MEDIA.BE](mailto:info@uni-media.be)

